



Communiqué commun de la CGT et de l'Union Confédérale des Retraités

Retraite

30 septembre : toutes les raisons de se mobiliser

La CGT a demandé, hier en Conseil d'administration de la CNAV (Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse), quand et de combien seraient revalorisées les « basses pensions ».

Rappelons que les retraites sont gelées jusqu'au 1^{er} octobre 2015, mais que celles dont le niveau ne dépassent pas 1200 euros (toutes pensions confondues) bénéficieraient de la revalorisation prévue légalement au 1^{er} octobre 2014.

Dans leurs réponses, la direction de la CNAV et les représentants du gouvernement ont confirmé ce que nous craignons : les obstacles juridiques et techniques ne sont pas levés, il n'y aura pas de revalorisation des petites pensions au 1^{er} octobre prochain. Ni le niveau ni la nouvelle date n'ont pu nous être précisés.

Il s'agissait bien, comme nous l'avions dénoncé, d'un effet d'annonce destiné à faire passer la pilule du gel des retraites. Le gouvernement a fait une promesse démagogique, qui n'était pas réalisable lors de son annonce, et qu'il n'a toujours pas rendue applicable puisque, quelques jours avant sa mise en œuvre, les décrets nécessaires ne sont toujours pas publiés !

Il est par ailleurs incompréhensible que le montant de cette réévaluation, aussi minuscule soit-il, ne soit toujours pas officiellement arrêté alors que les données prévues par le code de la Sécurité sociale (article L 161-23-1) sont connues. Le gouvernement s'apprête-t-il à modifier encore une fois les règles, pour faire encore moins, au motif que l'inflation est décidément plus basse que prévu ? Et cela sur le dos des retraités les plus modestes !

Alors que les « simplifications » et les avantages financiers sont à l'ordre du jour pour les entreprises, la complexification et les restrictions croissent tous les jours un peu plus en matière de Sécurité sociale et notamment de retraite.

Rappelons que la CGT, avec son Union Confédérale des Retraités, demande une revalorisation de **toutes** les retraites, revalorisation basée sur l'évolution du salaire moyen.

Dans l'immédiat, elle appelle, avec neuf autres organisations de retraités, à des rassemblements dans tous les départements le 30 septembre prochain.

communiqué

Confédération Générale du Travail

263 rue de Paris - 93516 Montreuil Cedex - Tel : 01 55 82 80 00

Montreuil, 4 septembre 2014 - Ne pas jeter sur la voie publique - www.cgt.fr